

Conseil d'établissement Convocation à la Séance ordinaire du 2 mars 2022 qui se tiendra à 18 h 30 gymnase Parc-Orléans		Information	Consultation	Décision	Durée (min)
1.	Vérification du quorum				1
2.	Adoption de l'ordre du jour de la séance du 2 mars 2022			✓	1
3.	Adoption du procès-verbal de la séance du 1 ^{er} décembre 2021			✓	3
4.	Suivis au procès-verbal de la séance du 1 ^{er} décembre 2021	✓		✓	5
5.	Parole aux parents et membres de la communauté				10
6.	Organisme de participation de parents (OPP)	✓			10
7.	Formation obligatoire des membres du conseil fiche #5 (art. 459.5)	✓			10
8.	Étude des dossiers courants				
	8.1 Approbation du Plan de mise en œuvre du projet éducatif PMO (art. 36-5 & 96.15-6)			✓	20
	8.2 Approbation de la grille-matières 2022-2023 (art. 86 & 89)			✓	30
	8.3 Consultation des critères de sélection de la direction (art. 79 & 110.1)			✓	5
	8.4 Adoption des mesures budgétaires spécifiques du MEES (art. 66)			✓	10
8.5 Photographie scolaire			✓	5	
9.	Sécurité aux abords de l'école	✓			10
10.	Information du comité de parents	✓			10
11.	Information de la responsable du Service de garde	✓			5
12.	Information de la présidence	✓			5
13.	Information de la direction	✓			5
14.	Questions des membres	✓			5
15.	Levée de l'assemblée			✓	1

Félix Plante
Président

Martin Lavallée
Directeur